

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 12 mai 2021

18h45

Rencontre virtuelle sur Teams

Procès-verbal

Parents	Personnel de l'école
Élizabeth Crytes Stéphanie Groulx Martine Labonté-Chartrand Catherine Martel Éliane Perron Ariane Succar Kim Leduc, subst.	Marc Beaudoin-Fortin Carole Lafrance Anne-Marie LeBlanc Lyne Maurice Alexandrine Potvin Stéphanie Robinson Catherine Rolland Nathalie Trottier Jessika Verville-Rivard

Membre absent : Jonathan Rozon

- 1- Vérification du quorum et ouverture de la séance ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour ;

Proposé par madame Stéphanie Robinson

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 12-05-2021/1

- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 14 avril et suivis ;
Aucun suivi
Proposé par madame Catherine Rolland

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 12-05-2021/2

- 4- Parole au public ;
Aucun public

DOSSIER D'APPROBATION

- 5- Résolution pour Fonds à destination spéciale « Levées de fonds » ;
Résolution pour conserver les montants amassés durant les levées de fonds dans un fond à destination spéciale pour l'aménagement de la cour d'école, divers travaux tels que la peinture ou l'achat de mobiliers pour les classes et le service de garde.
Proposé par madame Ariane Succar

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 12-05-2021/3

6- Règles de fonctionnement SDG 2021-2022 (amendement) ;

Madame Verville nous présente la nouvelle tarification pour l'année 2021-2022.

Augmentation de la fréquentation régulière à 8,55 \$ par jour et diminution à 4,27 \$ par période.

Le statut dépannage a disparu.

Le conseil d'établissement a statué qu'un minimum de 40 enfants (au lieu de 30) doivent être inscrits au service de garde lors des journées pédagogiques.

10 personnes en faveur

0 contre

3 abstentions

Proposé par madame madame Martine Labonté-Chartrand

Proposition adoptée à majorité
RÉ 12-05-2021/4

7- Planification des activités au service de garde 2021-2022 ;

Madame Verville présente les activités prévues lors des journées pédagogiques 2021-2022.

Proposé par madame Lyne Maurice

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 12-05-2021/5

8- Effets scolaires 2021-2022 ;

Madame Trottier présente la liste des fournitures scolaires de la 1^{re} à la 6^e année.

Le montant maximal des frais pour l'année scolaire est de 144,00\$.

Le matériel d'organisation personnel n'est pas inclus dans ces frais.

Madame Martel suggère d'ajouter une note spécifiant aux parents des élèves de classe-multi de suivre la liste qui correspond au niveau scolaire de son enfant.

Elle suggère aussi de combiner les cahiers épopée (retrait d'une ligne, puisque le titre du cahier est le même pour les deux niveaux).

Madame Martel suggère que madame Larose demande une reliure en plastique avec attaches et pochettes pour le cours de musique.

La même procédure de paiement sera employée cette année (virement bancaire).

Madame Trottier présente la liste des fournitures scolaires pour le préscolaire.

Frais maximaux 64,00 \$. Les frais à payer à l'école seront de 60,00 \$.

Madame Martel suggère de fournir aux parents une liste détaillant les frais de 35,00 \$

Madame Trottier présente la liste des fournitures scolaires des classes spécialisées.

Il n'y a aucun changement avec l'an dernier.

Un cahier pourrait être ajouté au besoin de l'enfant
Madame Martel suggère d'enlever le libellé concernant la modalité de paiement (argent comptant) ainsi que la date de paiement avant le 10 septembre (s'assurer que le tout concorde sur les trois documents).
Proposé par madame Éliane Perron

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 12-05-2021/6**

- 9- Activités et levées de fonds ;
Madame Trottier présente le calendrier des activités.
Monsieur Beaudoin-Fortin confirme l'atelier avec Roxanne Bruneau.
Une activité avec Koriass aura lieu le 2 juin. Activité pour le 3^e cycle au complet.
Proposé par madame Catherine Rolland

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 12-05-2021/7**

- 10- Calendrier, fin d'étapes et communications ;
Madame Trottier présente le calendrier scolaire

Plan de relance du ministre – organisation pour les prochaines communications aux parents. Il y aura seulement 2 bulletins pour l'année scolaire 2021-2022.
Une première communication sera remise le 19 novembre.
Rencontre de parents le 25 novembre

1^{re} étape compte pour 40 %. L'étape se terminera le 23 décembre et la remise du bulletin est prévue le 27 janvier (76 jours).
Rencontre de parents prévue le 31 mars.

2^e étape compte pour 60 %. Se déroulera du 10 janvier au 23 juin (104 jours). La remise du bulletin final est prévue pour le 5 juillet.
Proposé par madame Ariane Succar

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 12-05-2021/8**

DOSSIER D'ADOPTION

DOSSIER D'INFORMATION

- 11- Clientèle et Organisation scolaire ;
458 élèves inscrits pour l'an prochain.
- 12- Communications :
a) Président

Pas de nouvelles capsules disponibles sur la formation obligatoire. Les capsules 1 à 7 ont été visionnées par tous.

b) Direction

Madame Trottier : Bien heureuse d'être de retour et retrouver son équipe. Les dernières semaines ont été mouvementées avec le service de garde d'urgence. Parfois jusqu'à 92 élèves inscrits. 6 écoles attachées à l'Oiseau Bleu. Prêt de locaux aux directions / techniciennes et équipe.

3 juin : Soirée reconnaissance (anciennement soirée coup de cœur des commissaires). L'invitation sera lancée par le CSSD.

Madame Lafrance : Révision des plans d'intervention en ligne se poursuivra sur une période d'environ 4 semaines.

c) Personnel enseignant

Madame Rolland : L'enseignement à distance s'est bien déroulé. Les parents se sont montrés très coopératifs et les élèves ont bien travaillé. Une belle expérience et de nouvelles approches qui obligent à se renouveler.

Madame Leblanc : Les enfants se sont adaptés rapidement et ont fait preuve de résilience. La pandémie a apporté son lot de positif quant à l'évaluation (diminution des évaluations, axer davantage l'enseignement sur l'apprentissage).

Madame Potvin : À son avis, l'enseignement à la maison aura permis aux élèves d'apprécier davantage l'école.

Monsieur Fortin : Content de récupérer ses élèves pour les aider. Appréhendait le retour de ses élèves (plus vieux mauvais plis- difficulté à reprendre le rythme) les élèves étaient contents de se revoir (solidarité-entraide).

Madame Robinson : très contente du retour à l'école. Pas facile l'école en ligne pour elle. Les prochaines semaines seront centrées sur l'évaluation, car il reste peu de cours avant la fin de l'année.

d) Personnel de soutien

Madame Maurice : Les TES ont aidé certains élèves et des enseignants dans les travaux en ligne. Madame Marie-France Bernard a aidé à organiser une vidéo pour les élèves (disponible sur Facebook).

L'équipe est prête et motivée à continuer à suivre les enfants jusqu'à la fin.

e) Personnel du service de garde

Madame Verville : Contente d'être de retour à ses tâches habituelles. Elle est heureuse d'avoir la chance de revoir les enfants avant de quitter officiellement. Elle nous informe que la distribution des pizzas s'est bien déroulée. Plus de 3000\$ de profit.

- f) Représentant au comité de parents
Lors de la dernière rencontre, le directeur des ressources éducatives, monsieur Enright, a présenté les moyens mis en œuvre dans les écoles pour le suivi de la réussite éducative des élèves.
Mises à jour sur la politique sur les contributions financières. Politique adoptée le 10 mai.
- g) Représentant de l'O.P.P.
Pas d'activité planifiée. Rencontre prévue bientôt pour planifier l'activité porcbarbe à papa de la fin d'année. L'OPP propose ses services pour la distribution des chandails.
Les enseignants discuteront de la possibilité d'organiser une activité de fin d'année pour les enfants et pour souligner le départ des finissants.
Madame Succar et madame Martel soulignent l'excellent travail et la patience des enseignants, du personnel de soutien et du personnel professionnel.

20- Varia :

- a) Masque de procédure : madame Succar se demande pourquoi les élèves doivent porter le masque à l'intérieur, étant donné qu'ils n'ont pas à le porter à l'extérieur. Il semble qu'à l'extérieur, les risques de contamination soient moins élevés qu'à l'intérieur.
- b) Madame Succar se demande s'il existe une façon de recycler les masques de procédure. Il existe des boîtes de récupération, mais elles sont extrêmement dispendieuses et on ne sait pas s'il est réellement possible de récupérer les masques. Les enseignants demanderont aux élèves de briser les élastiques des masques avant de les jeter afin que les animaux ne se coincent pas dans les élastiques.
- c) Madame Crytes se demande s'il est possible d'ouvrir les fenêtres dans les classes afin de favoriser la ventilation (problématique relevée dans les médias). Les mesures qui ont été prises à l'hiver stipulent que l'école est conforme. Quelques fenêtres peuvent aussi être ouvertes dans les classes.

21- Levée de l'assemblée.

Proposé par madame Lyne Maurice

20 h 21

Prochaine réunion à 16 juin.